

FRANÇOISE PIRON

Garde d'enfants et fiscalité: sonnette d'alarme

La question de la pénurie des places en garderie revient en force dans la presse romande. Sur le plan politique, de nombreuses initiatives ont été lancées pour créer des places d'accueil supplémentaires. Sur le plan familial, le couple se retrouve face à la question cruciale: est-ce utile de travailler tous les deux et que va-t-il réellement rester financièrement du revenu supplémentaire? Cette question renvoie au système fiscal qui, dans sa globalité, semble encore dire clairement: «Mesdames, restez à la maison

ou travaillez, mais pas trop!» L'étude* publiée par la Conférence romande de l'égalité démontre clairement que le second revenu n'est intéressant que lorsque le couple est ma-

«LE DEUXIÈME REVENU N'EST INTÉRESSANT QUE LORSQUE LE COUPLE EST MARIÉ AVEC UN ENFANT ET QU'IL TRAVAILLE À SALAIRE ÉGAL»

rié avec un enfant et qu'il travaille à salaire égal. Dans les faits, ce modèle n'est absolument pas représentatif de la majorité des configurations fami-

liales d'aujourd'hui. Ainsi, pour un couple marié avec deux enfants et dont les revenus sont différents, la situation s'avère très vite financièrement défavorable et risque de virer à la perte financière.

Ce phénomène touche principalement la classe moyenne et commence dès lors que le revenu du premier partenaire dépasse les 100000 francs. La part disponible du revenu supplémentaire sert alors principalement à couvrir les impôts et les frais de crèches. La perte financière est effective dès lors que les enfants sont

placés en garderie plus de trois jours par semaine. La société évolue et l'économie a besoin des compétences des femmes, qui sont par ailleurs de mieux en mieux formées. Afin de renforcer la politique de promotion des femmes dans l'économie, il serait grand temps de considérer le coût de la garde des enfants comme des frais d'acquisition du revenu.

*«Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte», www.egalite.ch



DIRECTRICE DE PACTE, ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ACTIVE DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE

© François Wavre - Rezo